



Parent d'enfant francais, eclairer moi svp.

Par **pekmed**, le **14/09/2009** à **22:36**

Bonjour, rn c'est yanis, j'aurais une question a poser a ANAIS16, si elle pouvait me repondre .rn mon avocat ma envoyer un courrier je comprend pas grand chose, si vous pouviez m'eclairer s'il vous plait .rnrn " je ne pense pas que la fin de l'oqtf soit dans tous les cas rédhibitoire puisque le prefet qui a pris cette obligation à quitter le territoire francais ne l'a pas executée mais qui plus est, il est toujours possible pour lui de revenir sur la decision qu'il a prise ."rnrn merci d'avance pour votre réponse .rnrn cordialement.rn rn yaniss.

Par **anais16**, le **27/09/2009** à **18:03**

Bonjour,rnrnà vous de voir si vous le tentez ou pas avant la fin de l'OQTF.rnrnAttention cependant: toutes les OQTF ne sont pas exécutée par les préfets; ils n'ont pas le temps ni les moyens d'aller "traquer" tous les sans papiers de leurs fichiers mais croyez moi, vous figurez toujours dans ces fichiers.